

QUINZIÈME ANNÉE Vol. XXIX, No 25

Samedi, 19 Juin 1897

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00
Capital souscrit \$250,000.00

ST. LAWRENCE

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
- CONTRE LE FEU -**

BUREAU PRINCIPAL: 1re étage Banque Jacques-Cartier

7. PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
Président.

G de G. LANGUEDOC,
Sec.-Trés.

F. GAUTHIER,
Gérant.

CERTIFICAT de DEPOT

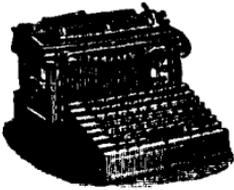
QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst-Trés. de la Prov. de Québ.

PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal, — 71, rue Champlain.

NOUS attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les taux réduits de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'Association combinée des Assurances.



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS
DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD.**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers tolle, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.
Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

OLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,
Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Batisse Imperiale 1er etage, No. 18

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MAROHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

(COIN DE LA RUE BRAUDRY)

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	20	JUIN	— St-Valentin.
MARDI	22	"	— Notre-Dame de Grâce
JEUDI	24	"	— St-Jacques-le-Mineur.
SAMEDI	26	"	— St-Louis.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	20	JUIN	— 2 ^e Pent. SOL. FÊTE-DIEU., sem.
LUNDI	21	"	— S. Louis de Gonzague, C., d.
MARDI	22	"	— De l'Octave, sem.
MERCREDI	23	"	— Vig. de l'Octave, sem.
JEUDI	24	"	— S. JEAN-BAPTISTE, sem. (Octave de la Fete-Dieu).
VENDREDI	25	"	— S. CŒUR DE JÉSUS, d. 1. cl.
SAMEDI	26	"	— SS. Jean et Paul, MM., doub.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.



LAPRÉS LAVERGNE
Photographes
N^o 360 RUE ST DENIS
TEL. BELL 7283. MONTREAL.
— MARCHAND 843. P. O.

MM. LAPRES & LAVERGNE

Sont les

Photographes

Attitrés du Clergé

25 % de réduction pour le clergé et les communautés religieuses.

MM. LAPRES & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensorioirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre br eveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montréal



Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30,000)

Bureau central :

1725 rue STE-CATHERINE

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 583

Succursales :

1042 rue Ste-Catherine

2159 rue Notre-Dame

ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres, est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cerueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.
De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.
De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.
La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

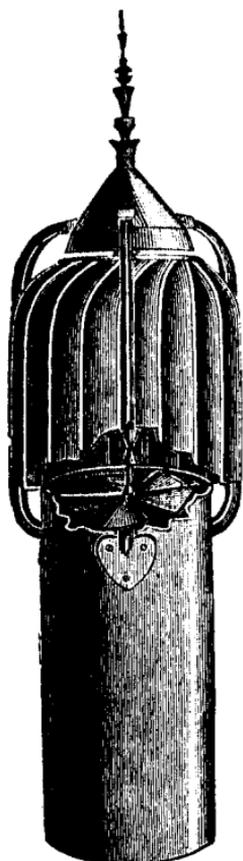
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

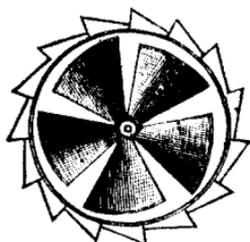
— EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Alsace.
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi: COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½. RUE CRAIG. Montréal.

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,

PLOMBIERS

Poscours d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chande, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreur en Ardolse, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520%, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses.

ETABLISSEMENT 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE **MARCHANDS TAILLEURS**

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPECIALITE : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR

— MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successieurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973.

Marbrier Sculpteur

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

— Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

LES SAINTS

Volumes en vente :

Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Sainte Clotilde, par G. Kurth, professeur à l'Université de Liège.

Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par E. Flornoy, conseiller municipal à Nantes.

Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons, par le R. P. Brou, S. J.

Psychologie des Saints, par Henri Joly.

Ces volumes sont les premiers d'une série intitulée "**Les Saints**", dont la direction a été confiée à M. HENRI JOLY. Afin de donner une idée exacte de l'esprit de cette publication, nous reproduisons ici quelques passages de la lettre adressée aux auteurs qui doivent prêter leur concours à cette œuvre :

Dans une lettre des plus remarquables sur la véritable manière d'écrire les vies des saints, Mgr Dupanloup ne craignait pas de dire qu' "il y a bien peu de vies de saints écrites comme elles devraient l'être."—Les unes, disait-il, sont composées comme des romans; d'autres sont dues à "de violents panégyristes qui ne savent que louer à outrance, manquent de dignité, souvent de vérité, ... qui altèrent déplorablement, en voulant l'ordonner, la vraie figure du saint."—"C'est encore, dit-il, un défaut capital et trop commun aux hagiographes de nous représenter les saints si dépouillés de tout ce qui est humain, qu'on se demande vraiment si c'est bien là un homme, un fils d'Adam, de chair et d'os comme nous." Il n'admettait cependant pas qu'on les abordât uniquement avec "la passion archéologique," en prenant leurs vies comme de simples "matières à des études d'antiquaire et d'érudit." Ce que finalement il réclamait, le voici :

"Avant tout et par-dessus tout l'amour du saint; puis une étude approfondie de son âme et de sa vie, dans les sources, dans les documents contemporains; puis la peinture de cette âme, de ses luttes, de ce que furent en elle la nature et la grâce; tout cela tracé avec simplicité, vérité, noblesse, pénétration profonde et vivants détails, de telle sorte que le saint et son temps soient fidèlement représentés, mais que le saint cependant ne disparaisse jamais sous les faits collatéraux de l'histoire, et reste toujours, dans le récit, au premier plan..."

Que de pareilles qualités aient été assez souvent réunies dans des ouvrages dignes d'être étudiés, nous sommes bien loin de le méconnaître. Nous sommes les premiers à rendre plein hommage aux travaux si considérables et si neufs de MM. Wallon et Marius Sepet, de MM. les abbés Fouard, Le Monnier, Vacandard, de Nos Seigneurs Bougaud et Lagrange, de la Carmélite qui a écrit l'admirable vie de sainte Thérèse, sans oublier surtout la vie de sainte Elisabeth de Hongrie par Montalembert....

Prix de chaque volume broché 50 cents.

LA
Semaine
DE
Religieuse
MONTREAL

SOMMAIRE

I Quelques notions de droit public ecclésiastique. — II. Rien ne va plus. — III. L'Encyclique "Divinum" de N. S. P. le Pape Léon XIII. — IV. A la jeunesse puisque vous le pouvez, épargnez-vous ce triste souvenir. — V. Ordination générale à la cathédrale. — VI. Deux nouveaux saints Les Bienheureux Antoine-Marie Zaccaria et Pierre Fourier. — VII. Informations. — VIII. Bibliographie. — IX. Aux prières.

QUELQUES NOTIONS**DE DROIT PUBLIC ECCLÉSIASTIQUE**

Rapports de l'Eglise et de l'Etat**VIème ARTICLE**

L'EGLISE et l'Etat constituent deux pouvoirs distincts ; mais ils marchent côte à côte et souvent se rencontrent sur un territoire commun. D'où, la nécessité de chercher quels sont les rapports qui doivent exister entre ces deux sociétés.

Les solutions qu'on a proposées au difficile problème que nous abordons, peuvent être ramenées à quatre.

La première consiste à faire de l'Eglise une partie, un rouage de l'Etat, un département de l'administration civile. Cette conception est toute payenne ; c'est elle qui concentrait sur la personne des princes de l'antiquité l'empire et le sacerdoce. Le Christianisme était parvenu à l'anéantir en enlevant la religion des mains des Césars pour la remettre entre celles des représentants choisis de Dieu. Malheureusement l'influence des sentiments chrétiens tend à diminuer ; aussi la vieille idée payenne revient à flot, elle fait que dans certains

pays la religion est devenue la chose de l'Etat, et que les ministres de Dieu y sont en quelque sorte les *salariés* du gouvernement.

Bien que cette idée soit en honneur chez les puissants du jour, nos lecteurs n'auront qu'à se rappeler ce qui a été dit de la supériorité de l'Eglise sur la société civile et de l'indépendance absolue de son autorité, pour voir jusqu'à quel point une semblable conception est absurde et diamétralement opposée à la sublime et libre mission confiée, par Dieu lui-même, à la société religieuse.

Il est cependant une funeste tendance qui découle naturellement de cette erreur, et qu'il importe de signaler ici et de flétrir : nous voulons parler de la tendance à faire servir la religion à des fins purement politiques.

Ceux qui cèdent à cette impulsion sont assez généralement des croyants. Connaissant toute la force morale que possède la religion, ils veulent la mettre au service de leurs projets ambitieux. Pour cela, ils s'arrogent le monopole de l'orthodoxie, ils proclament bien haut qu'avec eux la cause sacrée est en sûreté, et qu'avec leurs adversaires elle court les plus grands dangers, ils ne manquent jamais une occasion d'exploiter à leur profit les sentiments religieux du peuple, et vont quelquefois jusqu'à essayer de circonvenir les personnages ecclésiastiques par leurs protestations de dévouement. Bref, ils opèrent de manière à accrocher la barque de l'Eglise à leur nacelle politique.

Ces manœuvres sont aussi fausses que dangereuses. L'Eglise plane dans des sphères trop élevées pour descendre dans l'arène des luttes politiques ; elle a besoin de trop de liberté dans ses mouvements pour se laisser enfermer dans le cercle étroit d'un parti ; elle doit être trop toute à tous pour prendre rang dans une faction. Cette tendance a produit en France beaucoup de ce mal : on avait si bien entrelacé le trône et l'autel que ceux qui ont voulu atteindre le premier se sont crus obligés de s'attaquer au second. Aujourd'hui encore, n'est-ce pas l'attache à cette union par trop intime qui empêche la parole pontificale d'avoir tout son effet ? Que le Ciel préserve notre pays des malheurs de l'exploitation religieuse ! qu'il chasse bien loin de nous tous l'idée d'inféoder la religion à un parti !

Le second moyen que l'on a imaginé pour régler les relations des puissances religieuse et civile, c'est de n'admettre que l'Eglise comme société parfaite et indépendante : l'Etat n'ayant plus d'autonomie propre et n'étant que l'humble serviteur, le fonctionnaire de

l'autorité ecclésiastique. Avons-nous besoin de dire qu'un tel rêve n'a jamais fait partie de la doctrine catholique ? Il a pu, au moyen-âge, éblouir quelques auteurs trompés sur la nature des grandes prérogatives qu'exerçaient les Souverains-Pontifes, tant en vertu du droit public qu'en vertu du *pouvoir indirect* que la foi des peuples laissait alors fonctionner librement ; mais c'est tout. Jamais l'Eglise n'a voulu enlever à César ce qui est à César ; toujours elle a proclamé comme Léon XIII que dans sa sphère propre chacune des deux puissances est souveraine. Et de nos jours on ne trouve plus trace de cette lubie que dans le cerveau inquiet de nos ennemis ; ils imaginent nous ne savons quel plan d'envahissement clérical, et cela sans doute pour mieux exciter contre nous les susceptibilités populaires.

L'absorption d'une puissance par l'autre était chose trop contraire à la diversité réelle des deux sociétés, pour être acceptée sérieusement comme moyen de maintenir entre elles l'harmonie. Aussi a-t-on eu recours à un système tout opposé. Dans ce système les deux pouvoirs sont bien distincts, bien séparés l'un de l'autre ; si bien distincts et si bien séparés qu'ils doivent s'ignorer mutuellement et ne jamais venir en contact. L'Etat veille au bien-être temporel, comme s'il n'y avait pas un corps divinement organisé pour conduire les hommes à un bien supérieur ; l'Eglise poursuit sa fin, sans prendre garde qu'à côté d'elle il y a une autre société qui a aussi une mission à remplir.

Si l'on ne va jusqu'à ces limites extrêmes, du moins on n'admet pas de relations légales entre les deux puissances. Pas de religion d'Etat : cela est trop gênant ; pas de protection de la part du pouvoir séculier : cette protection dégénère trop souvent en oppression, et d'ailleurs Dieu et la vérité n'ont pas besoin d'être protégés. Liberté complète : liberté d'association, liberté des cultes, liberté d'enseignement, liberté pour l'Etat sans que l'Eglise ne vienne entraver sa marche vers le progrès, liberté pour l'Eglise sans que l'Etat n'ait jamais le droit de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. En un mot « l'Eglise libre dans l'Etat libre » voilà le drapeau. Ce drapeau il a été, en France, fidèlement soutenu par les hommes de l'« *Avenir* » jusqu'à ce qu'il ait dû se replier à la voix de Grégoire XVI. Plus tard, après avoir quelque peu atténué ses couleurs, il a reparu à la tête de ceux qui voulaient la séparation de l'Eglise et de l'Etat non comme un dogme, mais comme une règle générale d'ordre pratique. Sans doute en principe, disait-on, les deux pouvoirs doivent marcher la main dans la main,

et l'Eglise a droit de se prévaloir de sa suprématie ; mais c'est là un état de choses qui a fait son temps, il ne peut plus exister maintenant, et d'ailleurs, en présence des faits, il perd de son éclat. L'idéal réalisable, l'idéal vraiment approprié aux circonstances, c'est le triomphe universel et durable des libertés modernes. Un vent d'émancipation, soufflant de toutes parts, a apporté comme un droit nouveau ; il a jeté sur nos plages les éléments d'une *thèse* générale qui a fait place à l'*hypothèse* ; et de là a surgi une condition nouvelle que nous devons non-seulement tolérer, mais encore approuver et développer.

Quelque séduisant que puisse paraître le système extrême que nous avons tout d'abord exposé, il n'en est pas moins entaché d'un vice capital. Pour couper court à toutes les difficultés qui résultent des rapports entre l'Eglise et l'Etat, on nie ces rapports. Le moyen est simple ; mais il a le grave inconvénient d'être déraisonnable et de ne pas répondre à la fin pour laquelle il a été créé. Il ne nous est pas loisible, en effet, de faire que ces relations n'existent point : les deux puissances seront toujours juxtaposées et très souvent elles auront à agir sur les mêmes objets. Par conséquent, elles ne peuvent éviter de se toucher, de se rencontrer.

Quant à ceux qui en théorie admettent l'union des deux pouvoirs, mais qui dans le domaine pratique la rejette d'une manière générale, ils ne remarquent pas assez quel lourd péché d'incohérence ils commettent. Cette union, telle que nous l'exposerons tout à l'heure d'après les principes catholiques, s'appuie sur l'importance suprême du salut et sur la subordination de la fin naturelle à la fin surnaturelle. Or les *Séparatistes*, second genre, auxquels nous avons affaire actuellement, admettent ces vérités ; seulement ils soutiennent qu'on n'en doit jamais faire l'application. Mais comment ! la Sagesse Eternelle aurait déterminé un ordre de choses admirables, et il serait toujours plus avantageux de faire le contraire de ce qu'elle a prescrit ! Ah ! dites si vous voulez, qu'à cause de la malice humaine très souvent, et même de notre temps presque toujours, nous ne pouvons pas réaliser les plans divins ; mais de grâce abstenez-vous de louer avec enthousiasme cette impuissance et l'état de choses qui en résulte, ne cherchez pas sans discernement à le faire prévaloir en tout et partout comme étant l'idéal désirable. N'oubliez pas que vous avez à ce sujet une défense formelle de la part de l'Eglise, et que cette défense vaut même pour la libre Amérique : Léon XIII a cru devoir le rappeler

naguère aux évêques des Etats-Unis. (Lettre du 6 janvier 1895).

Le système de la séparation, pas plus que celui de l'absorption, n'établit la position que doivent prendre les deux pouvoirs, l'un par rapport à l'autre. Leur condition normale, c'est l'union : union basée et sur l'indépendance dans le domaine propre à chacun, et sur la subordination de l'inférieur au supérieur. Ainsi quand la voie sera assez large pour les deux sociétés, l'une ne devra pas entraver la marche de l'autre ; mais là où le sentier viendrait à se rétrécir, l'Etat cèdera le pas.

L'Etat peut aussi être tenu, à un moment donné, d'aider l'Eglise à surmonter les obstacles de la route ; qu'il s'applique alors à faire respecter l'Eglise et ses lois.

L'Eglise de son côté saura payer généreusement de si précieux services, surtout en prêtant au pouvoir séculier le concours d'une force morale, plus efficace pour maintenir la tranquillité publique que toutes les lois pénales, tous les gardiens de la paix, toutes les armées.

Et dès lors, par un scrupuleux respect des droits de chacun, et par un amical échange de bons offices, la paix fleurira dans la justice et la charité.

E. R.

Rien ne va plus



UE voulez-vous ? Rien ne va : les temps sont durs ; on meurt de faim ! Et les cabarets vont se multipliant, et leurs propriétaires font des affaires d'or !... Rien ne va !... Tel ouvrier est dans la situation la plus lamentable : sa femme et ses enfants vont en guenilles et vivent dans un taudis, souffrant le froid et la faim. Il demande une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail. Il gagne quatre francs par jours, mais il en dépense trois au cabaret, son « salon, » dans lequel il passe près d'un tiers de son existence !...

Les temps sont durs !... Tel petit bourgeois, tel employé maigrement rétribué veut jouir de tout : appartement confortable, selon Louis XIV, bibelots à la mode, domestique, beaux vêtements, fêtes, voyages. Le ménage le plus modeste veut

vivre comme s'il était riche. Il connaît tous les trésors des magasins de comestibles et veut avoir à la cave un tonnelet de Bourgogne ou quelques bouteilles de Bordeaux. Le dimanche, le mari prend son paletot et sa canne, et, accompagné de sa femme élégamment parée de dentelles et de rubans, portant coquettes chausures et chapeau couvert de volumineux spécimens des flores les plus variées, suivi de la bonne poussant, dans une mignonne voiture, bébé, habillé comme une poupée de luxe, ils s'en vont tous à la campagne, dînent dans un restaurant bien coté, et se paient des primeurs et des vins fins.

On meurt de faim ! ... Et les confiseurs comme les cabaretiers gagnent plus d'argent que jamais ! Et les industries de luxe travaillent plus qu'elles ne l'ont jamais fait !...

Tout cela va très bien, me semble-t-il : mais voici ce qui ne va pas :

On ne se gêne pas de vider son porte monnaie ou même d'emprunter pour se procurer des plaisirs ; on se laisse follement entraîner, pour faire comme les autres, pour tenir son rang, à dissimuler une pauvreté réelle sous un luxe factice. Tandis qu'on a bel appartement, riche mobilier, beaux habits et qu'on dépense sans compter les jours de fêtes au dehors, on manque souvent des choses les plus nécessaires à la maison et l'on fait des dettes. La gêne entre dans le ménage et bientôt la misère entraîne la guerre.

Rien ne va plus, parce que les uns se perdent pour satisfaire leur amour pour la boisson, et les autres pour entretenir leur vanité.

Comme tout irait mieux, si l'on voulait en revenir à la simple manière de vivre de nos ancêtres ; si l'on se servait soi-même, quand on n'a pas les moyens d'avoir une domestique ; si l'on vivait un peu moins pour jeter de la poudre aux yeux du public ; si l'on attachait un peu plus d'importance au nécessaire et moins au superflu ; si l'on adoptait un peu plus de simplicité dans son appartement, dans sa mise et sur sa table, et surtout si l'on supprimait l'usage de ces boissons alcooliques, pour le moins inutiles et qui coûtent si cher. Comme tout irait bien alors !

Le petit Semeur Ariégeois.

L'ENCYCLIQUE "DIVINUM"

De N. S. P. le Pape Léon XIII



INSI qu'il a été annoncé aux fidèles par la lettre circulaire de M. le vicaire-capitulaire, publiée dans le précédent numéro de notre journal, Notre Saint-Père le Pape vient de publier une longue et belle encyclique doctrinale sur le Saint-Esprit. Nous en donnons une courte analyse :

Comme Notre-Seigneur, qui en retournant au Ciel a envoyé le Saint-Esprit à ses apôtres, Léon XIII, voyant approcher le terme de sa vie, veut mettre son Pontificat sous la protection spéciale du Saint-Esprit et en particulier les deux grandes causes qui l'ont surtout occupé : la restauration chrétienne de la société civile et domestique, et la reconstitution de l'unité de l'Eglise.

L'approche de la fête de la Pentecôte est l'occasion de la nouvelle Encyclique.

Avant d'en venir à son sujet, le Souverain-Pontife expose amplement le mystère de la Sainte Trinité, avec le rôle propre de chacune des trois Personnes divines. Puis Il explique la vertu particulière du Saint-Esprit, avec les textes de l'Écriture Sainte et des saints Pères. Il montre, en résumant et en précisant l'enseignement théologique, comment l'Esprit-Saint agit dans l'Eglise et dans l'âme de chaque chrétien.

De cette large et doctrinale exposition S. S. Léon XIII conclut à la nécessité de recourir au Saint-Esprit, que beaucoup ignorent et qu'il faut connaître.

A cet effet, Il recommande spécialement aux prédicateurs et aux pasteurs ayant charge d'âmes de s'employer à faire connaître et aimer davantage le Saint-Esprit, contre lequel pèchent tant d'hommes par ignorance ou par malice.

Et pour augmenter la dévotion des fidèles, comme pour obtenir de Dieu une plus grande diffusion de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, aux fins spécialement de son pontificat, et en particulier à l'intention des chrétiens séparées, S. S. Léon XIII ordonne, pour cette année et à perpétuité, qu'une neuvaine solennelle de prières aura lieu *avant la Pentecôte* dans toutes

les églises paroissiales et, si l'ordinaire le juge expédient, dans les autres sanctuaires et chapelles. Une indulgence de sept ans et sept quarantaines, pendant chacun des jours de la neuvaine, est accordée à tous ceux qui prieront à ses intentions, et une indulgence plénière, l'un des jours de la neuvaine ou le jour de la Pentecôte ou dans l'octave, à ceux qui se confesseront, communieront et prieront aux mêmes intentions.

Le Souverain-Pontife exhorte tous les évêques à s'unir à lui dans cette sainte propagande pour le culte du Saint-Esprit.

A LA JEUNESSE

Puisque vous le pouvez, épargnez-vous ce triste souvenir



L'ENFANT qui grandit, emporte avec lui du passé : ses joies, ses douleurs, ses méfaits. Le souvenir, en effet, produit une impression qui donne de nouveau l'existence à ce qui n'est plus en réalité.

Laissons de côté le souvenir des joies, le souvenir des douleurs.

Les méfaits de la jeunesse font écho dans toute la vie. Cet écho, c'est une plainte lugubre qui va jusqu'au fond de l'âme.

Parmi les fautes de l'enfance, il y en a dont le souvenir est plus amer : les fautes commises à l'égard des parents !

Ce point va fixer notre attention.

Où, jeunes gens, *le plus douloureux souvenir de votre vie à venir sera celui des chagrins causés à vos parents pendant votre jeunesse*, souvenir qui se fera plus sentir encore lorsque les auteurs de vos jours auront cessé de vivre.

C'est l'expérience des anciens qui le dit :

L'enfant devenu homme, ne peut s'empêcher parfois de se livrer à de rudes expiations pour venger sur l'âge mûr les fautes de l'adolescence.

Ecoutez ce récit que nous empruntons à l'*Almanach journal* de Palmé (juillet 1835) :

“ C'était au mois de novembre 1776. Tout ce que le comté de Warwick renfermait de plus notable était réuni chez Lady Fanny du Burg ; on atten-

dait le docteur Johnson, qui avait rempli l'Angleterre de ses œuvres et le monde de son nom.

“ Le docteur n'arrivait pas. On attend : les heures s'écoulaient, la soirée s'avance et le docteur ne vient pas.

“ Trompés dans leur attente, les invités allaient se séparer, lorsqu'enfin on annonce ... le docteur Johnson ! La pluie découle de ses vêtements trempés et de sa vénérable tête nue toute mouillée.

“ Il s'avance vers la maîtresse de la maison et lui dit : “ Pardonnez-moi, Madame ; quand je vous ai promis d'être fidèle au rendez-vous, j'avais oublié que c'était le 21 novembre. ” Les convives se regardent et s'étonnent. Le docteur continue : “ Oui, Madame, c'était comme aujourd'hui ; il pleuvait et il neigeait ; mon père me dit : “ Mon enfant, je ne suis pas bien ; va au marché de Walstall, et tu vendras les livres de mon échoppe, à ma place. ” Et moi, Madame, ingrat que j'étais, je refusai. Alors, mon père me dit encore : “ Allons, mon enfant, sois bon, car je ne suis pas bien, et nous sommes pauvres, vois-tu. ” Et moi, Madame, orgueilleux que j'étais du savoir que mon père m'avait donné, je refusai, et il y alla, mon père, il y alla, et..... il y est mort, mon père ! Il y a quarante ans de cela, Madame ; et depuis quarante ans, le 21 novembre, je vais à Lichtfeld, à pied, sans avoir mangé ; je me tiens quatre heures tête nue sur le marché de Walstall, à cette place où mon père a tenu trente ans l'échoppe qui m'a nourri. et où il est mort par ma faute ! ”

“ Les convives ne se regardaient plus, mais ils pleuraient. ”

Il fallait que le souvenir de la faute fut bien crucifiant pour porter à pareille expiation un homme comme le docteur Johnson.

Les effets ne sont pas aussi marqués chez tous, mais chez tous cependant, ils existent. Le cœur, toujours, en effet, finit par dire son mot et avouer ses torts.

Il y a des chagrins qu'on ne peut éviter ici-bas, parce qu'ils entrent nécessairement dans le cours de la vie.

Il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de la conduite à l'égard de ses parents. Les jeunes gens qui veulent épargner à leurs dernières années l'amer souvenir d'avoir été méchants enfants pour leurs parents n'ont qu'à le vouloir et à s'y mettre.

Les parents sans doute ont des défauts. Qui n'en a pas ?

Nous oublions les défauts de nos amis. Mais les parents ne sont-ils pas les plus tendres des amis ?

Nous ne voyons point ce qu'il y a de défectueux dans nos bienfaiteurs. Mais les parents sont les plus grands bienfaiteurs de l'enfant !

Parce qu'il est journellement en face des grandes choses de la nature, l'homme finit par ne plus voir les merveilles de cette nature.

Il en est ainsi de l'enfant à l'égard de ses parents ; vivant sans cesse avec eux, il oublie ce qu'il leur doit.

Allons, jeunesse, que la piété filiale soit une des fleurs les mieux cultivées de votre jardin.

Ainsi donc, vous ne ferez jamais de peine à vos parents. Point de paroles grossières pour eux, point de refus, pas de lenteur dans l'exécution des ordres. Ne parlez jamais mal de votre père et de votre mère. Soyez généreux à leur égard, donnez-leur une partie de l'argent que vous gagnez. Aimez à travailler à leur place. Ne vous faites pas commander, prévenez.

Si vous agissez de la sorte, votre conduite d'aujourd'hui sera le plus doux souvenir de votre vie de demain.

F.-A. B.

ORDINATION GENERALE

A la Cathédrale

SAMEDI dernier, le 12 du courant, une ordination générale a eu lieu dans la cathédrale de Montréal ; c'est Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui a fait la cérémonie.

Tonsure

ONT ÉTÉ ADMIS A LA TONSURE : — MM. A.-J. Berthiaume, A.-E. Deschamps, J.-O. Godin, U.-J. Labelle, A.-J. Lapine, A.-J. Picotte, C. Berthiaume, *du diocèse de Montréal* ; MM. A. McRae, D. Kennedy, *du diocèse d'Alexandria* ; M. A.-A. Sinnott, *du diocèse de Charlottetown* ; MM. T. Conry, H.-J. Loosbrock, J. Murtagh, J. Nolan, A.-S. Peikert, *du diocèse de Dubuque* ; M. D.-J. Eagan, *du diocèse de London* ; M. J.-J. Mockler, *du diocèse de Marquette* ; M. A.-J. Boulerice, *du diocèse d'Ogdensburg* ; M. T.-P. Fay, *du diocèse d'Ottawa* ; MM. C. Cadoret, G. Cain, *du diocèse de Saint-Hyacinthe* ; M. J. Brochu, *du diocèse de Québec* ; M. A. Hébert, *du diocèse de Valleyfield* ; MM. S. Guillet, B. Kelly, M. Boyne,

M. Curran, T. Kennedy, J. McGillicuddy, M. McKenna, P. O'Connor, F. Swift, *du diocèse de Springfield* ; MM. J.-J. Walsh, J. McGrand, *du diocèse de Toronto* ; M. W. Sweeny, W. Keefe, J. O'Grady, *du diocèse de Manchester* ; J. Hardy, *du diocèse de Burlington* ; MM. J.-M. Sullivan, J. Moore, *du diocèse de Hartford* ; MM. T.-S. Flynn, J. O'Hallern, *du diocèse de Syracuse* ; M. P. Trudel, *du diocèse des Trois-Rivières* ; M. W. Pyne, *du diocèse de Providence* ; M. R. Bourbeau, *du diocèse de Nicolet* ; M. W. Kingsley, *du diocèse de Kingston* ; M. J. Golvin, *du diocèse de Grand Rapids* ; MM. J.-O. Léveillé, L.-J.-A. Noiseux, L.-A. D. Richard, *de la congrégation des clers de Saint-Viateur*.

Ordres mineurs

ONT ÉTÉ ADMIS AUX ORDRES MINEURS : — MM. E.-F. Aubertin, J.-J. Brien, A.-J. Corbeil, A.-M. Descarries, Z.-E. Dubuc, J. F.-X. Lafrance, S.-J. Renaud, C. Racine, *du diocèse de Montréal* ; M. J.-E. O'Brien, *du diocèse de Chatham* ; M. F.-X. Rösler, *du diocèse de Dubuque* ; MM. J.-B. Abel, J. T. Reid, *du diocèse de Grand Rapids* ; MM. B. Donnelly, T.-F. Martin, H.-E. Quinn, *du diocèse de Hartford* ; MM. P.-E. Desjardins, A.-J. Laflamme, *du diocèse de Portland* ; MM. W.-J. Frehill, W. Pontbriand, *du diocèse de Providence* ; M. O. L. Roberge, *du diocèse de Saint-Hyacinthe* ; MM. J.-P. Curran, M.-J. Donoghue, G.-H. Gagnon, J.-J. Hussey, *du diocèse de Springfield* ; MM. T.-J. O'Donnell, A. O'Leary, *du diocèse de Toronto*.

Sous-Diaconat

ONT ÉTÉ ADMIS AU SOUS-DIACONAT : — MM. A.-P. Cullinan, J. D. Jodoin, H.-J.-B. Latour, O.-D. Levêque, A.-L. Martin, *du diocèse de Montréal* ; M. P.-D. McGuigan, *du diocèse de Charlottetown* ; M. M.-E. Mackey, *du diocèse de Dubuque* ; M. S.-R. Banasiewicz, *du diocèse de Grand Rapids* ; M. E.-A. Doyle, *du diocèse de Hamilton* ; M. J.-F. Creedan, *du diocèse de Manchester* ; M. J.-F. O'Neil, *du diocèse d'Ogdensburg* ; M. W.-J. Nagle, *du diocèse de Providence* ; M. J.-T. Delahanty, *du diocèse de Springfield* ; M. W.-A. Doyle, *du diocèse de Syracuse*.

Diaconat

ONT ÉTÉ ADMIS AU DIACONAT : — MM. A. Benoit, C.-T. Brodeur, A.-J. Champagne, A. Duplessis, A.-J. Lévéque, E.-E. Mongeau,

T.-W. O'Reilly, A. Perreault, *du diocèse de Montréal*; MM. A.-R. McDonald, J. McKeough, J.-J. MacNeill, *du diocèse d'Antigonish*; M. J.-J. McLaughlin, *du diocèse de Chatham*; M. W.-J. Weirich, *du diocèse de Dubuque*; M. F.-J. Dubbel, *du diocèse de Los Angeles*; M. F.-P. O'Neil, *du diocèse de Manchester*; M. J.-F. Barry, *du diocèse de Providence*; M. J.-T. Trudel, *du diocèse de Saint-Boniface*; MM. M.-F. Abbott, T.-B. Cunningham, J.-E. Sellig, *du diocèse de Springfield*; M. A.-H. Dutrisac, *du diocèse de Valleyfield*.

Prêtrise

ONT ÉTÉ ADMIS À LA PRÊTRISE:—MM. D. Bordeleau, J.-A. David, *du diocèse de Montréal*; M. P.-F. Viens, *du diocèse de Saint-Boniface*; M. N. Vaillancourt, *de la congrégation des clercs de Saint-Viateur*.

DEUX NOUVEAUX SAINTS

**Les Bienheureux Antoine-Marie Zaccaria et
Pierre Fourier**

Canonisés le jour de l'Ascension



EGLISE catholique compte deux nouveaux saints, deux célestes protecteurs de plus.

Le jour de l'Ascension, 27 mai, Notre Saint-Père le Pape a canonisé solennellement, dans l'église vaticane de Saint-Pierre à Rome, le bienheureux Antoine-Marie Zaccaria, apôtre du Milanais et fondateur de la congrégation des Barnabites (1562-1639), et le bienheureux Pierre Fourier, apôtre de la Lorraine, curé de Mattaincourt dans les Vosges, réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin du Latran, et fondateur de la congrégation des religieuses de Notre-Dame. Né en 1565, saint Pierre Fourier mourut en 1636.

Depuis 1870, en raison de la captivité du Souverain-Pontife, les cérémonies de la canonisation n'avaient plus lieu, comme autrefois, dans la grande nef de Saint-Pierre, mais dans la salle de la Loggia, superposée au vestibule de la basilique.

Cette année, Léon XIII a voulu renouer la tradition séculaire et donner à la fête toute sa splendeur, en la célébrant dans Saint-Pierre.

On dit que le pape désirait par là donner une preuve de ses bons sentiments envers la nation française, qui enrichissait d'un nom glorieux le catalogue des saints de l'Eglise.

Depuis deux mois, un millier d'ouvriers, rapportent les journaux de Rome, travaillaient à l'ornementation de l'immense édifice.

On peut donc se faire une idée de la splendeur des décorations.

Il y avait place dans l'église pour 50,000 personnes. Lorsque le Pontife y est descendu avec un cortège de 5,000 prêtres, religieux, prélats, évêques et cardinaux, le coup-d'œil était unique. Il n'y a pas eu d'acclamations, la consigne sous ce rapport était formelle ; mais sur tout le parcours de la procession, l'enthousiasme le plus profond a éclaté, se manifestant par l'agitation spontanée des mouchoirs et des chapeaux, à la vue du Souverain-Pontife béniissant et porté sur la chaise gestatoire.

Tel est l'éclat, observe justement une revue française, dont la sainte Epouse de Jésus-Christ entoure les bienheureux qu'elle élève au rang des saints pour honorer leur mémoire et rendre hommage à leurs vertus. Devant ce spectacle un frisson passe dans l'âme ; on se sent épris d'une ambition sublime, et l'on redit spontanément le cri du grand Augustin : " Pourquoi ne pourrai-je pas ce que les autres ont pu. "

Sans entrer dans plus de détails, disons que les trois autres parties principales de la canonisation n'ont pas été moins magnifiques : les instances faites au pape, la proclamation des nouveaux saints, et la messe célébrée par un cardinal, le médecin du pape ne voulant pas l'autoriser à s'imposer ce surcroît de fatigues.

Environ trois cents évêques ont apposé leur signature au document officiel dressé à cette occasion.

Enfin, le soir, la façade de Saint-Pierre a été splendidement illuminée.

Marchons généreusement sur la trace des saints, et des fêtes autrement belles salueront notre entrée dans la Jérusalem céleste !

INFORMATIONS

RUSSIE. *Nomination d'évêques catholiques.* — Les bonnes relations entre le Saint-Siège et le gouvernement russe viennent de porter quelques nouveaux fruits.

Plusieurs sièges vacants de la province métropolitaine de Mohilew, la seule province métropolitaine de la Russie proprement dite, et un siège vacant de la province métropolitaine de Varsovie, de la Pologne russe, viennent d'obtenir des titulaires. Certains de ces sièges étaient vacants depuis plusieurs années.

Islande. *Les œuvres de Mer.* — On annonce d'Islande que la goëlette *Isabelle-Marie*, de Dahouët, et le navire-hôpital *Saint-Paul*, arrivé depuis le 25 avril à Reykiavik, ont chassé sur leurs ancres et ont coulé. Les équipages ont été sauvés.

C'est la seconde douloureuse épreuve pour les œuvres de mer. Il y a un an, le 30 mai exactement, le *Saint-Pierre* se perdait dans les parages de Terre-Neuve.

N.-D. de Chartres et les Hurons. — Dans la nécrologie de la *Revue franciscaine* (no de mai 1897) nous avons vu annoncée la mort du grand chef de la tribu huronne de Lorette (diocèse de Québec, Canada), tertiaire franciscain. Il était né en 1823 au village huron de Lorette et s'appelait Maurice-Sébastien Ahgnionten. Roi de sa tribu depuis 1883, honoré de toute la société canadienne pour ses hautes qualités, il eut aussi l'estime des nobles étrangers qui le visitèrent. La raison principale qui nous fait signaler dans la *Voix* ce personnage, c'est qu'il nous rappelle des souvenirs se rattachant au Pèlerinage chartrain. Les missionnaires qui autrefois convertirent et civilisèrent les Hurons avaient mis leur apostolat sous la protection de N.-D. de Chartres avant leur départ de France, et un ex-voto envoyé par leurs néophytes existe encore chez nous dans la Crypte — Lorette (du Canada) est le lieu où les missionnaires déposèrent, dans un oratoire consacré par eux à Marie, un reliquaire contenant un morceau du Voile de la Sainte Vierge, l'insigne relique de l'Eglise Notre-Dame de Chartres; c'était un don précieux que leur avait adressé le chapitre de notre cathédrale.

Ceux des colons français qui fondèrent ou allèrent habiter dans cette région canadienne un district nommé par eux la

Beauce, comme leur pays natal, durent être heureux d'aller prier à Lorette devant la précieuse parcelle du saint vêtement gloire de l'Eglise de Chartres. *Voix de Notre-Dame de Chartres.*

Eglise de Saint-Clothilde. — Le Saint-Siège a daigné élever, par Lettres apostoliques, l'église paroissiale de Sainte-Clothilde, à Paris, au rang de basilique mineure. Léon XIII, par un acte personnel, a voulu éterniser le souvenir du centenaire de Clovis et de sainte Clothilde en accordant cette faveur, et donner à la France un nouveau témoignage de son affection.

Tous les Canadiens seront heureux d'apprendre cette nouvelle, car c'est dans cette église que se célébre à Paris, depuis plusieurs années déjà, leur fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Le cardinal Siciliano di Rende, archevêque de Bénévent, qui fut autrefois nonce apostolique en France, est mort le 16 mai, au Mont-Cassin, à l'âge de cinquante ans. Il était le fils du marquis Siciliano di Rende et de la marquise Caracciolo di Torella.

Venu tout jeune en France, il fut élevé au petit séminaire d'Orléans, et eut pour directeur Mgr Dupanloup.

Ce fut à Rome qu'il acheva ses études ecclésiastiques. Après avoir reçu la prêtrise, il se rendit en Angleterre, pour se préparer au ministère auprès de la nombreuse colonie anglaise de Naples. Après quelques années, le pape qui l'affectionnait tout particulièrement, le nomma archevêque de Bénévent en remplacement du Cardinal Carafa, défunt.

En 1881, Léon XIII, au départ de Mgr Czacki, lui confia la nunciature apostolique en France. Pendant les cinq années de son séjour à Paris, il sut se faire aimer et respecter de tout le monde.

M. Grévy lui imposa la barrette cardinalice en mars 1887, et il resta en qualité de nonce à Paris, jusqu'à l'arrivée de son successeur Mgr Rotelli.

Le cardinal di Rende retourna alors à son diocèse, où son zèle apostolique le fit adorer de ses diocésains. Tout dernièrement à la mort du cardinal Sanfelice, Léon XIII voulut le transférer à l'archevêché de Naples, mais il finit par céder aux instances des diocésains de Bénévent qui lui demandèrent de leur laisser leur bien-aimé archevêque.

BIBLIOGRAPHIE

Un Sanctuaire Canadien. — Deux esquisses biographiques. — Impressions diverses. — Par l'abbé J.-E. Panneton, ancien curé de Saint-Grégoire (de Nicolet). — *Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs.* — 256 et 258, rue Saint-Paul. — 1897.

Un Sanctuaire Canadien. — Manuel du pèlerin au sanctuaire du Cap de la Madeleine. — Suivi d'une neuvaine en l'honneur du Très Saint-Rosaire. — Par l'abbé J.-E. Panneton, ancien curé de Saint-Grégoire (de Nicolet). — *Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs.* — 256 et 258, rue Saint-Paul. — 1897.

Le second des volumes que nous annonçons, est tout simplement une plaquette, aimable et jolie, où se trouvent indiqués les principaux traits de l'histoire, déjà ancienne, du pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine, près les Trois-Rivières.

La brochure, qui porte l'imprimatur de M. le vicaire-capitulaire du diocèse de Montréal, se termine par une neuvaine tirée de la dernière lettre encyclique de Léon XIII sur le Rosaire.

L'autre opuscule renferme, outre les notes sur le sanctuaire du Cap, plusieurs morceaux détachés roulant sur des sujets variés.

Deux esquisses biographiques, d'un caractère intime, sur M. l'abbé L. Désilets, du diocèse des Trois-Rivières, et M. l'abbé Thomas Moreau, du séminaire de Nicolet, nous ont paru particulièrement intéressantes.

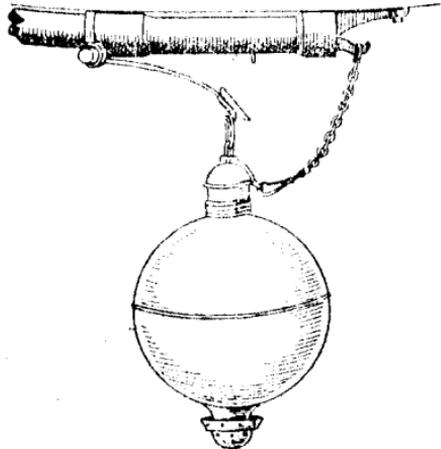
AUX PRIERES

Sr Saint-Hubert, née Marie Pacaud, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Sr Sainte-Marie du Sanctuaire, née Céline Mantha, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

LES EXTINGTEURS DURAND

Les plus recommandés par les autorités compétentes.



L'extincteur, vignette No 1, représente le petit extincteur en verre, qu'une grande partie des communautés religieuses et plusieurs fabriques de la Province possèdent déjà, et qui a rendu des services signalés en plusieurs occasions. Il est très recommandé par le haut clergé, et toutes les églises, presbytères, collèges, couvents devraient en avoir un certain nombre. La vignette No 2 représente l'extincteur automatique et alarme à la fois. Cet extincteur est suspendu à la voûte, au centre d'un grand appartement, dans une cave, grenier, etc., etc., par un anneau fusible

No 2 — Automatique et canon d'alarme. \$6.00 pièce, complet,

qui fond à un degré de chaleur de 150, donne l'alarme par une détonation de cartouche et l'extincteur restant suspendu au bout de sa chaîne fait l'ouvrage d'extinction en tournant sur lui-même, lançant des jets de liquide chimique en tout sens, dessous, dessus, et chaque côté de lui sur un diamètre de 50 pieds. Cet extincteur est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous attirons l'attention spéciale de Messieurs les curés, les marguilliers, et les directeurs des différents collèges, couvents, etc., etc.

En vente que par nos agents voyageurs et à notre bureau.

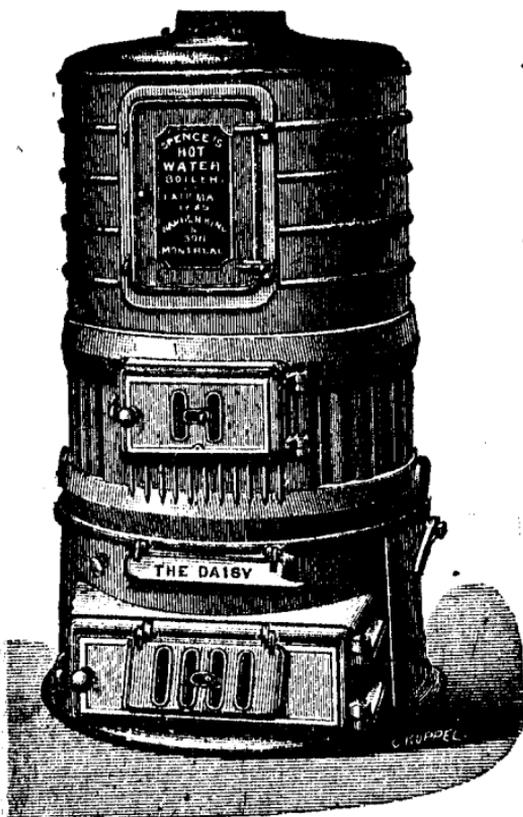


No 1 — \$2.00 pièce.

AVIS IMPORTANT.—La Compagnie d'assurance contre le feu la " St. Lawrence " de Montréal, dont les taux sont déjà de 15 % moins élevé que ceux des autres Compagnies, s'engage à faire de plus une réduction de 20 % à tout porteur de police d'assurance dans la susdite Compagnie qui sera muni d'un nombre suffisant d'extincteurs Durand.

DOMINION FIRE EXTINGUISHER CO.
7 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).!

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY”; aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Oraig, Montréal

NAPOLEON BOURASSA

S'OCCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

SAINT-HYACINTHE

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE

Nouveaux Bureaux : 15, COTE ST-LAMBERT

MONTREAL

Spécialité : Constructions Hygiéniques et à l'épreuve
du Feu

Conditions particulières aux Corporations religieuses

CONSULTATIONS GRATUITES



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

NUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE
PHARMACIEN
2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1870

FOUNDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

COUTLEE FRERES

MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré,

1516, RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours, **MONTREAL**

Hardes faites dans les derniers goûts. Habilllements faits à ordre en dix heures d'avis.

Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur.
N. BERTHIAUME, Gérant.

GEORGES COUTLEE, Prop.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal
Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 353 rue St-Denis, Montréal

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME,

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,
G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE
Actif \$30,000.00

Wm. **TATLEY**, agent général

M. HURTUBISE et **A. ST-CYR**, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGOISE ENTREPRENEUR **BRIQUETEUR**

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire
VINS DE MESSE de Qualité Supérieure,

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, ÉPICIERES EN GROS
No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montréal.

TELEPHONE BELL, 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinturage, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Toute commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE OORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

.. Horloger ..

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maisons.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU

ELECTRICIEN
— PRATIQUE —

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 BUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

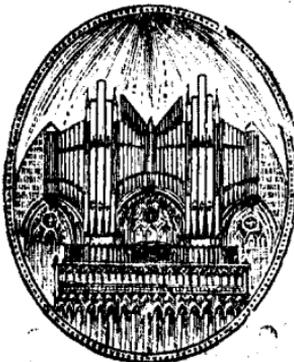
Clerges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1876.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beaupré.

Orgues d'occasion à vendre à bonne compositice.